

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE – ECOLE ELEMENTAIRE DE TIGY

Lundi 02 novembre 2020 – 18h

En raison des mesures sanitaires en cours, la réunion du conseil d'école s'est déroulée en distanciel. Cette séance a débuté à 18h05, sous la présidence de Mme Pelloie.

Présents :

- Enseignants : Mmes Lodenet, Marchesseau, Paytra, Pelloie, Petit, Raimbault, Unbekand, Mr Unbekand
- Parents élus : Mmes Delporte, Minetto, Palot, Santamaria, Mr Gay
- Mairie : Mme Touzeau, adjointe responsable du pôle éducation, enfance et jeunesse, Mme Terrier, membre de la commission des affaires scolaire et périscolaire, Mr Bouton, responsable enfance-jeunesse
- Autres : Mme Coton, IEN

Absents excusés : Mmes Dimeglio, DDEN

Adoption du PV du 23 juin à l'unanimité.

Effectifs actuels et répartitions dans les classes

CP	CE1	CE2	CM1	CM2		
25	32	35	26	35		
CP Mme Unbekand	CE1 Mme Petit	CE1/CE2 Mr Unbekand	CE2 Mme Marchesseau	CM1 Mme Raimbault	CM1/CM2 Mme Pelloie	CM2 Mme Lodenet
25	22	10/11	24	20	6/14	21

Total : 153 élèves

Protocole sanitaire

↳ Points mis en place depuis septembre :

↳ trois groupes d'élèves, correspondant aux trois bâtiments : classes de Mmes Petit et Unbekand (groupe 1), classes de Mme Marchesseau et Mr Unbekand (groupe 2), classes de Mmes Lodenet, Pelloie et Raimbault (groupe 3).

↳ deux portails pour trois entrées :

- Pour les groupes 1 et 3, l'entrée se fait par le portail de la venelle Germaine Franck, une délimitation permettant l'accès à l'école sans mélanger les groupes.
- Pour le groupe 2, l'entrée se fait par le portail de la rue du 20 août.

↳ récréations échelonnées :

- Groupe 1 : petite cour, de 10h30 à 10h50
- Groupe 2 : grande cour, de 10h20 à 10h40
- Groupe 3 : grande cour, de 10h45 à 11h05

↳ lavage des mains : à chaque arrivée dans l'enceinte de l'école, avant chaque sortie

↳ nettoyage et désinfection des classes chaque jour

↳ restauration scolaire : circuit entrée/sortie, service à table, désinfection entre chaque groupe

↳ Points mis en place depuis ce jour (en plus de ceux de septembre) :

↳ port du masque pour tous les enfants dans l'enceinte de l'école : il est important que les enfants aient deux masques à disposition afin qu'ils puissent le changer lorsqu'ils rentrent en classe l'après-midi. Il serait souhaitable que chaque enfant ait deux pochettes (une pour les masques propres, une pour les sales)

↳ renforcement du nettoyage des mains : avant et après chaque récréation

↳ distanciation renforcée en classe et en récréation

↪ aération renforcée : le renouvellement de l'air étant l'un des meilleurs moyens pour diminuer la charge virale et lutter ainsi contre la propagation du virus, les fenêtres restent ouvertes toute la journée. Le chauffage est donc coupé ou baissé. Les enfants ne sont bien évidemment pas placés dans les courants d'air, mais il a été demandé aux familles de veiller à ce qu'ils soient bien couverts.

↪ désinfection des sols chaque jour

↪ zones d'accès modifiées : le groupe 3 entre désormais en passant par le portail du terrain de sport. A noter que des personnes de la réserve civile sont sur place chaque matin afin de veiller au bon respect des règles aux abords de l'école (COVID-19 et plan Vigipirate).

Mme Pelloie remercie chaleureusement les agents d'entretien pour la qualité de leur travail ainsi que l'APE, qui a fourni, en ce jour de rentrée, un sachet de 10 masques jetables à chacun des élèves de l'école.

Mme Pelloie souligne le fait qu'aucun enfant ou enseignant de l'école n'a été malade de la COVID-19 durant la première période. Quelques enfants ont été gardés chez eux en raison de symptômes évocateurs ou parce qu'ils étaient « cas contact ». Aucun cas n'a été avéré. Il est également à noter que les familles sont plutôt respectueuses du protocole sanitaire.

Alertes incendie

Un exercice d'évacuation sera réalisé le vendredi 06 novembre. Les zones d'évacuation seront modifiées afin de ne pas sortir de l'enceinte de l'école (plan Vigipirate renforcé). Deux autres suivront dans l'année.

Mr Mattéi sera présent durant l'exercice.

Plans Particuliers de Mise en Sureté

- Risques majeurs (établis en se basant sur le document départemental des risques majeurs)
 - ↪ zone inondable
 - ↪ mouvement de terrain (effondrement de cavités et retrait/gonflement d'argile)
 - ↪ transport de matières dangereuses

Deux possibilités :

- ↪ confinement collectif
- ↪ évacuation collective
- Attentats-intrusion : quatre types d'alerte possible
 - ↪ attentat – appel anonyme
 - ↪ attentat – objet suspect
 - ↪ attentat – action terroriste à proximité
 - ↪ intrusion malveillante acte terroriste

Selon le type d'alerte,

- ↪ mise à l'abri collective
- ↪ évacuation collective (quatre parcours possibles d'évacuation selon la provenance du danger)

Exercices :

- PPMS-AI : 13 novembre et 7 mai
- PPMS-RM : 29 janvier

Le regroupement dans les classes en cas de mise à l'abri collective est problématique en ce moment. Une solution est à l'étude.

La situation actuelle étant très anxiogène pour les enfants, la préparation des exercices sera abordée de manière différente. L'équipe y réfléchit également.

Zone de proximité

Elle a été définie en conseil des maîtres. Elle correspond au secteur de Tigy (dès lors que l'on peut s'y rendre à pied) ainsi qu'à la piscine de Châteauneuf-sur-Loire (trajet en car compris).

Coopérative scolaire - bilan

Solde de début d'année : 6391,26€ soit un delta d'environ moins 2000€ par rapport à l'an dernier car la fête des écoles n'a pas eu lieu. La seule grosse dépense de l'année 2019-2020 fut l'aide aux familles pour le départ en classe de neige, à hauteur de 75€ par enfant (en partenariat avec l'APE).

La fête des écoles devrait avoir lieu le vendredi 4 juin 2021 à l'aire de loisirs. Un grand merci à Mme Santamaria, qui a réservé l'aire de loisirs.

Activités et projets pédagogiques

- ↪ Les classes de Mme Lodenet et Pelloie devraient partir en classe de neige du 12 au 19 janvier. Comme nous n'avons pas la possibilité de mener des actions pour aider les familles à financer le départ, des boîtes à dons, réalisées par l'APE, seront déposées dans les différents commerces alimentaires de Tigy. La rencontre des CM2 avec les 6^e autour d'une œuvre de littérature de jeunesse devrait avoir lieu durant le courant de l'année si les conditions sanitaires le permettent.
- ↪ La classe de Mme Pelloie devrait bénéficier d'une séquence tennis durant la dernière période.
- ↪ Mr Unbekand n'a pas de projet pour l'instant. Il organisera une sortie « pêche » si cela est possible.
- ↪ Mme Unbekand souhaite monter des projets locaux, qui ne nécessitent pas l'utilisation d'un car, comme une sortie au musée de Tigy par exemple.
- ↪ Mme Lodenet a inscrit sa classe au parlement des enfants. Ce dispositif, en partenariat avec l'assemblée nationale, est réservé aux classes de CM2. Le thème de cette année est « l'alimentation durable et équilibrée ». Si la candidature de la classe est retenue, le député de sa circonscription électorale viendra lui rendre visite.
- ↪ Mme Raimbault aimerait se rendre au château de Vaux-le-Vicomte (projet déjà monté l'an dernier, mais non réalisé...)
- ↪ Mme Marchesseau n'a pas de projet pour l'instant.
- ↪ Pour la classe de Mme Petit, un projet correspondance avec une classe de Ménestreau-en-Villette est lancée. Le dossier de la classe poney est en attente de validation. Si cela est possible, Mme Petit souhaiterait organiser une sortie « pêche à l'épuisette » en fin d'année.
- ↪ Les classes de Mmes Lodenet, Marchesseau, Pelloie et Raimbault participent à l'élection du prix des Incorruptibles. Leurs élèves ont une sélection de livres à lire durant l'année, puis chacun vote pour celui qu'il a préféré. A la fin de l'année, un livre est élu (au niveau national) par catégorie (CE2/CM1 et CM2/6^e en ce qui nous concerne).
- ↪ Les trois classes de CM ont participé au dispositif « Mets tes baskets et bats la maladie », proposé par l'association ELA, qui lutte contre les leucodystrophies. A cette occasion, les CM1/CM2 et les CM2 ont fait la dictée d'ELA, afin de prêter leurs mains aux malades. Puis les trois classes ont couru ensemble pendant 10 minutes afin de prêter, cette fois, leurs jambes. Ils ont parcouru 100 kilomètres.

L'APE demande si des projets sont envisagés en cas de durcissement du protocole sanitaire, notamment au niveau de la liaison GS/CP. Mme Pelloie répond que cela sera envisagé le moment venu.

Mme Touzeau revient sur le projet jardin, lancé par Mr Bouton et Mme Pelloie à la rentrée 2019.

Après un bon début et la plantation d'arbres et d'arbustes fruitiers, de vignes et de fleurs durant l'automne dernier, la continuité du projet a été mise à mal par le confinement de mars. De plus, les plantes n'ont absolument pas été arrosées durant tout le mois de juillet. Nous en avons donc perdu un certain nombre.

L'idée à la base étant de solliciter le moins possible les services techniques, l'installation d'un goutte à goutte et de récupérateurs d'eau est envisagée.

Le projet doit vivre selon l'envie de chacun. Les membres du « Jardin de la demoiselle » sont prêts à intervenir auprès des enfants quand cela sera possible.

TAP

Un intervenant sportif vient renforcer l'équipe chaque jeudi et vendredi. Il n'y a actuellement pas assez de personnel disponible pour organiser d'autres activités sur ce temps d'accueil gratuit.

APE - questions

↳ L'organisation de la cantine ne pourrait-elle pas inclure un roulement au niveau des groupes car les derniers n'ont souvent plus de choix ?

Mr Bouton répond que cela n'est pas possible car il paraît compliqué de faire déjeuner des enfants de 6 ans à 13h. Il va revoir l'organisation interne du service avec les agents afin que les derniers aient autant de choix que les premiers.

↳ Serait-il possible que le niveau sonore de la musique soit diminué au niveau de l'ALSH et de l'accueil périscolaire ? Il faudrait également veiller à ce que la musique diffusée soit adaptée à l'âge des enfants présents et acceptable au niveau des paroles...

Mr Bouton répond qu'il va faire remonter aux équipes d'agents et veiller à ce qu'il y ait des améliorations à ce niveau.

↳ L'école maternelle souhaiterait avoir un accès au site de l'école.

Mme Pelloie répond qu'il est possible de rouvrir une catégorie pour la maternelle mais qu'il serait peut-être plus judicieux qu'un site qui lui est propre soit ouvert. En effet, de nombreuses informations ne concernant que l'école élémentaire sont déposées sur ce site, cela pourrait donc être trompeur pour les parents d'enfants scolarisés en maternelle.

La séance est close à 20h10.